

Alain LAREUZE
Secrétaire

PROCÈS VERBAL

RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION du 24 février 2019

Le 24 février 2019, à 09 heures, Collège Privé Saint Gilles - 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, sous la présidence de Patrick MORGA, président en exercice de la Commission Nationale Mer de la FFPS, les présidents et représentants des clubs affiliés ont assisté à la Réunion Annuelle d'Information de la Commission Nationale Mer de la FFPS afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- + Accueil des participants (Alain LAREUZE)
- + Rapport moral de la Commission Nationale Mer (*Patrick MORGA*),
Approbation du rapport moral,
- + Rapport d'Activités (*Alain LAREUZE*),
- + Rapport financier (*Audrey NUTTENS*),
Approbation du rapport financier,
- + Rapports des différents responsables des disciplines de la CNM
- + Bilan des actions des Comités Régionaux,
- + Questions diverses

Une feuille de présence est dressée.

Après les mots d'accueil adressés à l'assistance par Alain LAREUZE, excusant l'absence de Jacques GOUPIL, Président de la FFPS pour cause de retenue à la Réunion Annuelle d'information de la Commission Nationale Eau Douce (voir infra) et remerciant les clubs locaux, notamment Jean-Pierre BOURSAC et Christian PIRET pour leur accueil et leur dévouement.

Il est fait lecture de la lettre adressée par Jacques GOUPIL



Président :

Jacques GOUPIL
12, Résidence du Parc
28300 SAINT-PREST
Tel 06 08 46 39 81

Saint-Prest le 21 Février 2019

**Réunion Annuelle de la Commission Nationale FFP/Mer
Saint-Gilles Croix de Vie le 24 Février 2019**

Chers amis de la Pêche Sportive en Mer,

Vous êtes aujourd'hui rassemblés pour faire le bilan de vos activités 2018 et pour tracer vos perspectives et vos projets 2019.

Je vous souhaite des travaux efficaces et fructueux, ce qui n'interdit pas votre habituelle convivialité.

J'aurai vivement souhaité être des vôtres, comme les deux années précédentes ; or, comme le savait votre Président depuis plusieurs mois je suis retenu par une autre obligation.

Je regrette que selon votre Président il n'ait pas été possible de décaler la date de votre réunion comme je lui avais demandé, même si je n'ignore pas la contrainte de calendrier liée à notre participation aux Mondiaux de la Pêche.

Sachez néanmoins que comme à l'habitude je ne manquerai pas en 2019 de suivre vos activités, au même titre d'ailleurs que celles de toutes les autres Commissions Nationales de la FFPS.

Votre saison 2018 est marquée par de nouvelles performances à l'International : à nouveau les jeunes avec un titre de Champion du Monde, mais aussi avec votre Equipe de France Féminine ; un grand bravo à tous ces compétiteurs et compétitrices ainsi qu'à leurs staffs d'encadrement.

Sur ma proposition, et j'ai eu beaucoup de plaisir à l'accompagner, votre Equipe DE France Féminine a été reçue chaleureusement par la FNPf (Fédération Nationale pour la Pêche en France) dans le cadre des Assises de la Pêche en France où elles ont reçu la médaille de la FNPf ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Je voudrais aussi remercier le Club YCAA Anglet et son Président Jean-Pierre ROITEL pour son invitation à la cérémonie de remise des prix lors du Championnat de France Bateaux le 30 septembre 2018 ; j'y ai rencontré beaucoup de pêcheurs passionnés autour d'organisateur dynamiques et de leurs responsables de l'épreuve Jean-Claude BOURON et Alain LAREUZE.

Avec les Mondiaux de la Pêche votre saison 2019 a démarré très tôt et très fort ; cela n'a pas été une réussite sur le plan de la collecte de médailles ; pour l'avoir longtemps pratiqué je sais que cela fait partie de la pêche (aléas du tirage des places, aléas de la pêche...) cela ne remet nullement en cause la valeur de vos Équipes de France.

Et puis la saison est loin d'être terminée...

Vous avez comme à l'habitude un ordre du jour de votre réunion très chargé et qui fait un point très complet sur vos différentes techniques de pêche de bord, de pêche en bateaux ou de pêche au thon rouge.

Pour ma part je voudrais évoquer deux dossiers qui risquent d'être chauds :

1. Le quota de thon rouge :

Malgré notre intervention énergique et argumentée la FFPS n'a pu obtenir une progression de notre quota que de seulement 10 % soit un total pour 2019 d'environ 4 100 kg (nous attendons la lettre de confirmation de la DPMA).

A partir de 2020 le quota sera systématiquement amputé des éventuels dépassements de l'année précédente, aussi plus que jamais je demande à l'ensemble des clubs bénéficiaires de

faire preuve de la plus grande rigueur dans la gestion et le respect des autorisations qui leurs sont allouées.

Dernière minute : le 20 février 2019 nous avons été reçus par notre chargé de Mission au Ministère des Sports et son Chef de Bureau avec qui nous avons évoqué le mauvais traitement que nous inflige la DPMA lors de la répartition des quotas. Ils nous ont promis d'intervenir auprès de leurs collègues DPMA au Ministère de l'Agriculture pour améliorer notre situation qui ne nous permet pas d'optimiser notre mission de Service Public.

2. L'article du journal Pêche en Mer :

Même s'il n'est pas signé cet article polémique et rempli de contre-vérités mérite un droit de réponse et une mise au point de la part de la Commission Mer/FFPS indument mise en cause.

J'invite chacun d'entre vous à rester unis, fidèles et solidaires au sein de votre Commission Nationale FFPS/Mer.

Je voudrais rappeler que seule votre Fédération Française de Pêche Sportive, la FFPS, dispose de l'agrément et de la délégation de pouvoir de la part du Ministère des Sports.

Cela signifie que seule votre Fédération, la FFPS est habilitée à organiser sur tout le territoire national Français des compétitions de pêche sportive aussi bien en eau douce qu'en mer, que ce soit à partir du bord ou en bateaux.

La FFPS est la seule structure fédérale à pouvoir délivrer, au nom de l'Etat, les titres de champion départemental, régional et/ou national.

Elle est aussi la seule Fédération à pouvoir utiliser le titre de "Fédération Française" et à pouvoir procéder à la sélection des différentes équipes de France puis à les engager dans les épreuves internationales de pêche sportive.

Ne vous laissez pas abuser par des structures qui ne disposent pas de telles habilitations légales.

En terminant je vous souhaite à nouveau une très bonne journée de travail studieux et je vous transmets toute mon amitié.

Jacques GOUPIL
Président FFPS

Discours ouverture

Assemblée annuelle commission Mer 2019

Bonjour à tous,

L'intégration de la commission mer, au sein de la structure FFPS se poursuit durant cette année 2018. La fédération siège évolue lentement, quelques actions communes à toutes les commissions se mettent en place, mais beaucoup de chemin reste encore à faire. L'unité fédérale est encore ébréchée, la solidarité plus fortement voulue doit permettre dans les mois à venir d'affirmer une fédération sportive plus forte.

La réalisation de l'exercice 2018 pour la commission Mer s'inscrit dans le droit fil des objectifs donnés en début de mandat. Je le répète souvent, mais il faut le répéter, et y faire honneur. Ceci, arrive grâce au sérieux et à l'engagement fédéral des responsables des diverses commissions. Je soulignerai encore notre progression en termes de licenciés, qui valide l'implication sur le terrain des présidents de clubs et des responsables départementaux et régionaux.

L'exercice financier 2018 pourtant élaboré avec un prévisionnel en déficit, ne le sera pas. Une très grande satisfaction, qui peut garantir dès la fin de cette olympiade une quiétude de fonctionnement financière plus rationnelle. Cela n'arrive pas par hasard, Audrey veille scrupuleusement sur le budget et chaque opération est pesée et vérifiée. Les responsables des commissions sportives s'impliquent fortement et la gestion en "bon père de famille" porte ses fruits. Même si cette année la subvention ministérielle ne s'est pas trop effritée, il est certain que nous devons nous mobiliser pour trouver d'autres ressources. Certains s'y attèlent déjà, et les prémices d'une prise de conscience commencent à poindre, oui, de nouveaux partenaires doivent pouvoir nous rejoindre, oui, des manifestations régionales ou nationales sportives ou non, doivent nous ramener des subsides plus abondants...

Nos équipes de France, quelles qu'elles soient, ont encore partout dans le monde démontré, un niveau de grande qualité. Nos jeunes U16 en bord de mer doublent la mise et conservent le titre de champion du monde, avec un doublé, champion et vice-champion en individuel. Les féminines en bord de mer au Pays de Galles deviennent elles aussi championnes du monde avec là encore deux médailles sur le podium individuel.

Je remercie fortement ici tous les responsables sportifs fédéraux mais aussi ceux qui agissent dans les clubs et les écoles de pêche.

Le championnat du monde de Big Game organisé en France a montré notre savoir-faire auprès des organismes internationaux, je salue fortement ici tous les présidents et bénévoles qui s'engagent dans ces évènements très importants pour notre fédération.

Les formations fédérales d'encadrement et celles de l'arbitrage poursuivent leur mise en place. Un ensemble complet a été réalisé dans différentes régions.

La campagne de thon s'est déroulée de manière satisfaisante. Notre application stricte sans clientélisme aucun, et notre respect des règles d'état, nous permettent d'être reconnus comme un acteur respectable.

Un grand merci pour tous ceux qui ont collaboré afin que cette campagne de thon soit bénéfique à tous.

Les dernières images ou phénomènes naturels récemment décrits, les alertes des scientifiques, plus pragmatiquement nos propres données fédérales doivent nous inciter à encore plus de vigilance sur l'environnement. Notre implication sur ce point doit être sans faille. Nous participons avec succès dans différentes réunions de comités de façades ou de parcs marins, il faut intensifier nos interventions et faire remonter encore plus fortement notre vision du terrain.

Je parlais l'année dernière d'état d'esprit afin de poursuivre notre objectif, d'une Mer, forte, compétitive et ambitieuse. OUI, cet état d'esprit est primordial, ne lâchons rien. Vous licenciés, vous bénévoles, vous présidents, nous, responsables fédéraux poursuivons avec encore plus de pugnacité et une volonté encore plus grande pour que VIVE la MER.

P. MORGA

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

 **Rapport d'Activités (Alain LAREUZE),**

Je ne vais pas déflorer les présentations des différents responsables de disciplines de la FFPS-Mer.

Comme l'a fait remarquer notre Président, l'année 2018, qui n'est plus une année de transition ni d'apprentissage, a été remarquable.

Les différents Championnats de France se sont bien déroulés et tous ont été doté du Vase de Sèvres – Prix du Président de la République.

Ces récompenses ont été renouvelées pour 2019, ce qui prouve si besoin en était, notre notoriété.

Le travail ne manquera pas pour le et les exercices à venir, surtout les actions à mener auprès des jeunes dans certaines disciplines car ces dernières sont toutes importantes.

BILAN 2018

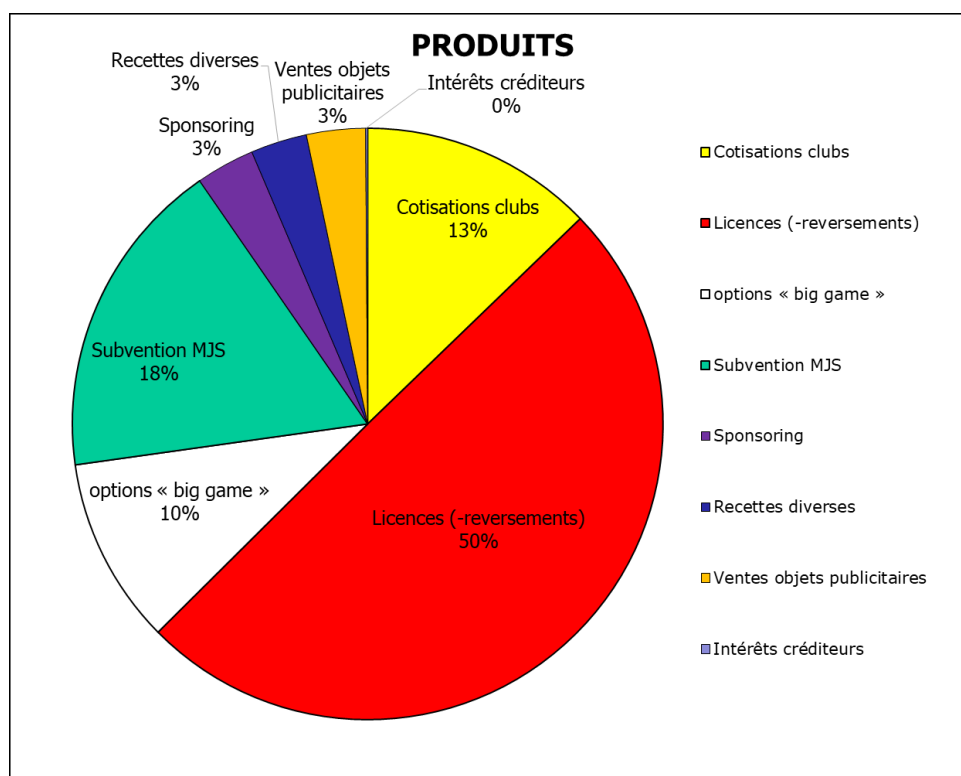
❖ Recettes totales

	Exprimé en €
107 clubs = €	21.400
3487 Licences ou CJ (<i>quote-part</i>)	83.283
570 options "Big Game"	17.100
Subvention MJS	29.420
Sponsoring (<i>DAIWA 2000, FIPS-M 875, BATEAU U21 2500</i>)	5.375
Recettes diverses (<i>LCPA-NOUVELLE AQUITAINE 3000, DUOS 2160</i>)	5.160
Vente objets publicitaires	5 391
Intérêts créditeurs	185
TOTAL RECETTES	167.314

❖ Variations 2017/2018

	2017	2018	VARIATION	
TOTAL PRODUITS	153 502 €	167 314 €	+ 13 812	+8,99 %
Cotisations clubs	19 200 €	21 400 €	+ 2 200 + 5 clubs	+11,46%
Licences (-versements)	77 145 €	83 283 €	+ 6 138	+ 7,95%
options « big game »	9 510 €	17 100 €	+ 7 590	+ 79,81%
Subvention MJS	35 300 €	29 420 €	- 5 880	- 16,65%
Sponsoring	12 347 €	5 375 €	- 6 972	-56,46%
Recettes diverses		5 160 €	+ 5 160	+100%
Ventes objets publicitaires		5 391 €	+ 5 391	+100%
Intérêts créditeurs		185 €	+ 185	+100%

❖ Graphique de répartition des Produits



BILAN DES LICENCES 2018

❖ **3487 licences dont :**

- 573 options Bateau
- 1 401 options Bord
- 1 148 options Haute Mer
- 570 options Big Game
- 414 Jeunes
- 61 licences événementielles

❖ **Et**

- 277 Dames
- 3210 Hommes

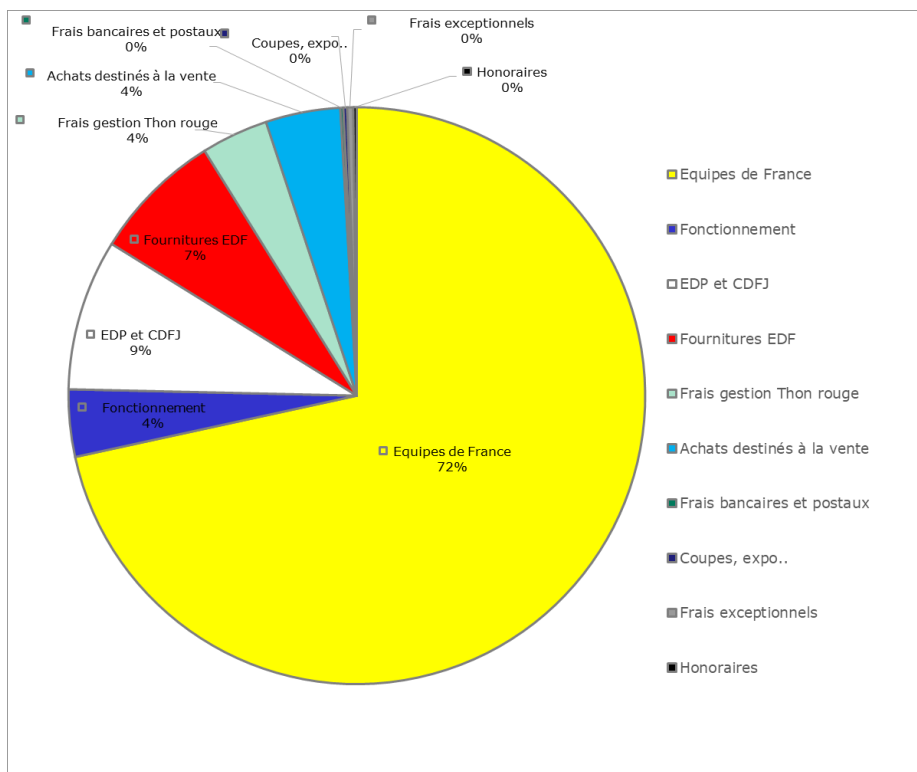
COMITÉS	JEUNES	ADULTES	ÉVENT ^{IELLES}	TOTAL	COMPARATIF 2017				DELTA
					JEUNES	ADULTES	ÉVENT ^{IELLES}	TOTAL	
BZH	4	109	4	117	6	67	3	76	+ 41
CORSE	3	39		42	2	25		27	+ 15
GUYANE	5	46		51	6	42	23	71	- 20
HDF	158	454	33	645	192	439	34	665	- 20
IDF	1	15		16	2	25	2	29	- 13
NORMANDIE	17	154	3	174	21	134	10	165	+ 9
NOAQ	86	738	8	832	97	709	7	813	+ 19

OCCITANIE	11	348	1	360	15	142	143	300	+ 60
PAYS LOIRE	26	396	11	433	33	348	34	415	+ 18
PACA	101	655		756	97	754	3	854	- 98
REUNION	2	58	1	61	2	56	10	68	- 7
TOTAL	414	3012	61	3487	473	2742	268	3483	+ 4

❖ Charges

	Exprimé en €
Equipes de France (10 participations)	103 139
Fonctionnement	5 423
EP + Participation Championnat de France Jeunes	12 200
Fourniture équipes de France	10 550
Fanions et frais gestion thon rouge	5 411
Achats destinés à la revente	6 036
Frais bancaires et postaux	244
subventions salons et coupes CDF	30
Frais exceptionnels	489
Honoraires (comptables)	281
Dépenses totales	144 073 €

❖ Graphique de répartition des Charges



❖ **Variations 2017/2018**

	2017	2018	VARIATION	
Fournitures équipes de France	9 799 €	10 550 €	+ 751	+ 7,66%
Subventions Coupes et salons-expos	1 873 €	300 €	- 1573	- 83,98%
Fanions / gestion thon rouge	3 140 €	5 411 €	+ 2271	+72,32%
Écoles de pêche et Participation CDF Jeunes	12 200 €	12 200 €	0	0
Fonctionnement	4 662 €	5 423 €	+ 761	+16,32%
Equipes de France	102 412 €	103 139 €	+ 727	+0,7%
Assurances et cotisations	17 349 €		NS	
Internet, Frais bancaires et postaux	1 541 €	244 €	- 1297	-84,16%
Honoraires		281 €		
Achats destinés à la revente		6 036 €		
Divers	420 €	489 €	NS	

COMPARATIF FINANCIER 2016 – 2017 - 2018

	2016	2017	évolution	2018	évolution
Subvention MJS	46 500	35 300	- 11 200	29 420	- 5 880
Résultat	37 437	24 978	- 12 459	23 241	- 1 737
Participation CDM	101 348	102 412	+ 1 064	103 139	+ 727
Fournitures EDF	8 110	9 799	+ 1 689	10 550	+ 751
Assurances et cotisations	8 500	17 349	+ 8 849	NS	
Fonctionnement	13 780	4 662	- 9 118	5 423	+ 761
Nombre de clubs	101	102	+ 1	107	+5

COMPARATIF LICENCES 2016 – 2017 - 2018

	2016	2017	évolution	2018	évolution
Nb de licences Dont:	3 123 226 F 2897 H	3 483 279 F 3 204 H	+ 360 + 53 + 307	3 487 277 F 3 210 H	+ 4 - 2 + 6
Bateau	428 189 séniors 239 vétérans	392 168 séniors 224 vétérans	- 36 - 21 - 15	573	En hausse mais plusieurs options possibles
Bord	1 353 1005 séniors 348 vétérans	1 348 991 séniors 357 vétérans	- 5 - 14 + 9	1 401	
Haute mer	816 371 séniors 445 vétérans	1002 511 séniors 491 vétérans	+ 186 + 140 + 46	1 148	
Jeunes	414 89 poussins 70 benjamins 95 minimes 95 cadets 65 juniors	473 98 poussins 110 benjamins 88 minimes 105 cadets 72 juniors	+ 59 + 9 + 40 - 7 + 10 + 7	414 90 poussins 94 benjamins 82 minimes 74 cadets 74 juniors	- 9 - 8 - 16 - 6 - 31 + 2
	61 37 séniors 24 vétérans	195 139 séniors 53 vétérans 3 jeunes	+ 134 + 102 + 29 + 3	N'existent plus	
Cartes journalières	51	73	+ 22	61	- 12

CONCLUSION

Nous terminons l'année avec un bénéfice de 23 241€.

Les versements des quotes-parts licences ont été réalisés. Les subventions EDP et participation CDF jeunes, payées.

Mais les dépenses engagées pour les mondiaux ont fait chuter notre trésorerie et suite à l'audit de la FFPS, quid de la subvention d'état ???

De ce fait, le budget prévisionnel 2019, quoique équilibré, ne peut pas être optimiste.

Pour 2019:

- La licence événementielle peut être prise 2 fois dans l'année pour participation à 2 événements.
- Merci de bien vouloir respecter les règles pour la prise de licences (site unique aux 5 commissions nationales, choix d'option et envoi du paiement à mon attention dans un délai correct pour validation).
- Possibilité de prendre une autre activité dans un autre club, d'une autre commission.
- Quelques bugs pour les options Big Game.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DE LA DISCIPLINE BATEAU

(Jean-Claude BOURON)

En préalable, nous déplorons une certaine désaffection au niveau de la participation des clubs à la commission bateau, au profit du phénomène en vogue à savoir le Big Game.

Evolution des licences bateau

Le site HEVA ne permet pas à l'heure actuelle de fournir les statistiques permettant de faire un tri sélectif, au regard des différentes options (par exemple : Bord - Big Game - Bateau) d'où la difficulté pour les responsables d'avoir une idée précise du nombre de licenciés dans la discipline concernée.

Présélections 2018

Par économie le staff de l'équipe de France a décidé de ne pas organiser de présélection en 2018, mais de l'organiser en mai 2019 dans la région PACA, le CDM bateau étant en Italie.

Composition des Equipes de France 2019

L'équipe de France « adultes » ne sera connue définitivement qu'après les présélections qui se dérouleront au mois de mai.

Après divers échanges, entre les responsables fédéraux, l'équipe de France « U21 » ne sera pas représentée aux prochains CDM.

Pour mémoire composition des Equipes de France 2018

U21 – 2018 Capitaine : José CARNEIRO	ADULTES – 2018 Capitaine : Jacques-Yves FÉRAUD
Membres de l'équipe Yann B Christopher CAMPANI Yann DALMAS ELGRISHI Anatole LYOEN Julien SACCO	Membres de l'équipe Julien BAYO Benoît BELLIOU Benoît BOUTIN Sylvain FERACHOGLU Mathieu HERVOUET Julien RONDINEAU

CDM Setúbal Portugal 2018 ADULTES

France 5^{ème} / 15 Classement Mondial 2014-2018 1 ^{er} Italie 2 ^{ème} Croatie 3 ^{ème} FRANCE	
---	--

France 4^{ème} / 4



62^{ème} Championnat de France 2018 ANGLET YCAA

 <p>CHAMPIONNAT DE FRANCE PÊCHE EN MER en BATEAU</p>  <p>ANGLET 2018 28 – 29 – 30 SEPTEMBRE 2018</p>	<p>120 compétiteurs</p> <p>12 Dames</p> <p>45 Vétérans</p> <p>58 séniors</p> <p>3 juniors</p>
--	---

MENARD	Kevin	S	YCAA	Aquitaine
BOUTIN	Benoît	S	UNP	P A C A
MARSEILLE	Morgan	S	TSB	P.Loire
BELLIOT	Benoit	S	TFSN	P.Loire
HERVOUET	Mathieu	S	TFSN	P.Loire
CAGINICOLAU	Jean-Pierre	V	YCPR	P A C A
NICOL	Franck	S	SKAL	P.Loire
RONDINEAU	Julien	S	TFSN	P.Loire
DESMERY	Manuel	S	ARPSM	P.Charentes
FERACHOGLOU	Sylvain	S	YCPR	P A C A

Evolution des règlements

- Refonte du cahier des charges CDF 2020
- Evolution du règlement bateau (No Kill)
- Règlement protocolaire des CDF bateau
- Mise à jour du Règlement Fédéral bateau 2019

Perspectives 2019

Points importants :

- Championnat de France à La Ciotat. Nous avons reçu confirmation que ce CDF sera doté du Vase de Sèvres
A noter qu'en 2020, le CDF se déroulera à Saint Cyprien (Occitanie), en totalité en pêché / relâché. Ce sera une première en ce qui concerne le bateau et impliquera un mode de fonctionnement nouveau et un outil de classement entièrement remanié.
Pour 2021, le TCFM de Dunkerque pourrait se porter candidat.
- Le Championnat du Monde 2019 se déroulera en Gallipoli (Italie) du 21 au 28 septembre.
- Le Championnat de Monde des Clubs, se déroulera en octobre 2019 en Algarve (Portugal)

RAPPORT DE LA DISCIPLINE BIG GAME

(Amine MAMMERI)

Bilan 2018

La DPMA avait octroyé à la FFPS 3,56 T ; notre consommation a été de 109%.

Cette campagne a été compliquée à gérer :

- En première période, les réalisations ont été de 3% du quota (global),
- Tout le quota (global) a été réalisé en deuxième période avec 500 captures dans la dernière semaine dont 336 les 3 derniers jours.

Le nombre de bateaux ayant obtenu une autorisation (FFPS) pour la campagne était de 526.

Les points importants de cette campagne :

- Championnat du Monde à Frontignan,
- Le Championnat de France à Pornichet,
- Coupe de France à La Ciotat.

Pour 2019

Le quota augmente de 10% à 3700 Kg (alors qu'il aurait dû être de 4200 Kg sans une intervention arbitraire de la DPMA à notre encontre).

Les points importants :

- Championnat de France à Carry la Rouet,
- Coupe de France à Pornichet organisée par le Club PORNICHET PÊCHE EN MER

Le club réunionnais "BIG GAME FISHING RÉUNION" se propose d'organiser une compétition dédiée aux "Îles" avec les Antilles.

RAPPORT DE LA DISCIPLINE BORD DE MER – LANCER DE POIDS DE MER

(Audrey NUTTENS – Patrick LACAMPAGNE)

Les licences bord de mer adultes

2016	Année 2017	2018
1361	1349 (-1%)	1401 (+3,8%) +259 Jeunes

	2018	2017
Aquitaine	316	305
Bretagne	81	67
Corse	32	25
Guyane	46	42
Hauts de France	388	366
Ile de France	13	21
Normandie	107	88
Occitanie	62	74
PACA	151	166
Pays de Loire	136	127
Poitou-Charentes	64	62
Réunion	5	6

Championnat de France 2018 : Bias 13 au 18 septembre

➤ Catégorie Adultes


3 manches - 300 concurrents - 56 clubs	
Mathieu COURTIN	Champion toutes catégories
Delphine BEVIERRE	Championne Dames
Michel DUPRAT	Champion Vétéran
Marceau PENA	Champion Espoir
SCC GIRONDINS	Champion des Clubs

➤ Catégorie Jeunes

3 manches - 126 concurrents - 33 clubs	
Sarah DURAND	Championne toutes catégories et junior
Anaïs LEPRÊTRE	Championne cadet
Ewenn SOMBRUN	Champion minime
Lucas LHEUREUX	Champion benjamin
Arthur BONNARDEL	Champion poussin
Marsouins de Calais	Champion des Clubs

✚ **Championnat du Monde 2018 : Conwy (Pays de Galles) 20 au 27 octobre 2018**

Équipe de France masculine 9 ^{ème} Capitaines : Michaël SAUVAGE et Dominique GAMBIER		
Nicolas GAUTHIER	23 ^{ème}	
Gauthier BRASSE	28 ^{ème}	
Stéphane ACKET	31 ^{ème}	
Frédéric BAUDIN		
Jonathan SELLESLAGH		
Jonathan VALLIÈRES		

Équipe de France Féminine CHAMPIONNE DU MONDE Capitaines : Benjamin MORGA et Dominique GAMBIER		
Amélie SAISON	2 ^{ème}	
Claudine GAMBIER	3 ^{ème}	
Cindy BONVOISIN	4 ^{ème}	
Marine BROUSSARD		
Manon MAINVIS		
Audrey NUTTENS		

✚ Championnat du Monde 2018 : Manta Rota (Portugal) 6 au 13 octobre 2018

Équipe de France U16 – Championne du Monde Benjamin MORGA et Kévin BASTIAT capitaines	
Pierre-Louis FERRANDIS	champion du Monde Individuel
Augustin FLANDROIS	vice-champion du Monde
Adrien LAFITTE	5 ^{ème}
Benjamin BRO	19 ^{ème}
Damien LAGARDÈRE	25 ^{ème}

Équipe de France U21 Mickaël SAUVAGE et Nicolas GAUTHIER capitaines	
Paul DELASSUS	11 ^{ème}
Jules CASTAING	12 ^{ème}
Maxime MORGA	14 ^{ème}
Valentin RONDINEAU	16 ^{ème}
Bryan TIERSOONNE	19 ^{ème}

✚ Championnat du Monde 2018 : Catanzaro (Italie) 19 au 26 mai 2018

Clubs champions	
Pêche côtière du Roussillon	9 ^{ème}
SCC Dunkerque	13 ^{ème}

✚ Championnat du Monde 2018 : Peniscola (Espagne) 21 au 28 avril 2018

Paires Première participation de la France à ce CDM : 6^{ème}	
Jonathan et Dominique GAMBIER	13 ^{ème}
Victor BOUILLET et Bruno ENCAUSSE	15 ^{ème}
Frédéric BAUDIN et Paul DELASSUS	16 ^{ème}

✚ FINANCEMENT ÉQUIPES DE FRANCE

➤ TROPHÉE SUNSET

Concours inter comités (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de Loire) disputé sur 2 jours, 201 concurrents, bénéfices reversés pour les EDF Surf-casting (environ 3000€)

Organisation LCPA plages de La Tremblade les 19 et 20 mai 2018

Edition 2019 prévue au même endroit les 8 et 9 juin

➤ OPÉRATION SOLIDARITÉ DUOS

Déclaration de candidature pour le CDM Duos 2019 lors du CDF de Bias 2018 : 87 duos déclarés (72 en 2017)... mais pas d'EDF Duo pour 2019 !

✚ **Championnat de France Lancer Adultes**
Disputés en même temps que les CDF Surf- casting

Organisation SCC Bias à Mimizan : 45 lanceurs	
Tambour fixe : 27 seniors / 6 dames / 5 vétérans	
André BECQUET	champion : meilleur jet 205,93m
Anaïs EVERARD	championne : meilleur jet 143,91m
Fernand CABOCHE	champion : meilleur jet 185,16m
Tambour tournant : 7 lanceurs	
Alain CAMPION	champion meilleur jet 217,80m

✚ **Championnat de France Lancer Jeunes**

Organisation SCC Bias à Mimizan : 90 lanceurs	
30 juniors / 20 cadets / 15 minimes / 13 benjamins / 12 poussins	
Valentin RONDINEAU	champion - meilleur jet 200,54m
Louis COULOMB	champion / meilleur jet 171,04m
Nicolas MOTTAZ	champion / meilleur jet 149,23m
Lisa LAMARQUE	championne / meilleur jet 135,32m
Lino ERNST	champion / meilleur jet 92,29m

✚ **Compte rendu de la réunion discipline BORD** : Bias le 17 septembre 2018

- Décisions concernant les jeunes :
 - Ajout d'une journée supplémentaire lors du CDF jeunes :
1 journée pêche (manche 1) +1 journée lancer + 1 journée pêche (manche 2)
 - Test de lancer pour l'EDF Espoirs : pour les U21 encore juniors le meilleur jet
 - lors du CDF ou lors d'un concours régional sera pris en compte
 - Recommandation faite aux organisateurs du CDF Jeunes Lancer et Surf-casting de récompenser les jeunes filles
 - Les classements nationaux U16 et U21 seront mis en ligne dès que possible, sans attendre les tests de sélection des jeunes
- Prochains CDF
 - CDF Adultes 2020 en Vendée
 - CDF Jeunes 2020 à La Tremblade
- Décision concernant les Présélections EDF Adultes
 - Les présélections seront désormais organisées l'année précédant le CDM, ce qui permettra de les placer à n'importe quel moment de l'année si nécessaire

Compte rendu de la réunion discipline BORD : Saint Gilles Croix de Vie 23 février 2019

Décisions

- **Critères de calcul du nombre de licenciés « Bord de Mer » à partir d'HEVA : nécessité de demander une modification d'HEVA**
- **Compétition no-kill : obligation de mettre les prises dans le seau d'eau de mer AVANT de relancer sinon elles ne seront pas validées**
- **Modification de l'ordre de désignation des surnombres pour le CDF**
- **Attribution des prochains CDF :**
 - **Jeunes :**
 - ✓ **2021 SCC Equihen Plage**
 - ✓ **2022 option Normandie**
 - ✓ **2023 option Bretagne**
 - **Adultes :**
 - ✓ **2021 option Occitanie**
 - ✓ **2022 option La WARENNE**
 - ✓ **2023 option Aquitaine**

Compte rendu de la réunion discipline LANCER : Saint Gilles Croix de Vie 23 février 2019

Décisions

- Report de l'uniformisation des diamètres de fil tambour fixe et tournant
- Organisation d'un stage de formation/perfectionnement au tambour tournant
- 6 lancers minimum pour le tambour tournant au CDF

Décisions concernant les équipes de France

- L'équipe de France MASTERS n'a pas été engagée pour les CDM 2018 et 2019
- L'équipe de France LANCER n'a pas été engagée pour les CDM 2018 et 2019
- L'équipe de France PAIRES n'a pas été engagée pour le CDM 2019
- Les équipes de France Dames et Hommes ont disputé le CDM 2019 en février en Afrique du Sud
- Les équipes de France U16 et U21 disputeront le CDM 2019 en Italie en octobre
- Le SCC Dunkerque organisera le CDM des Clubs Champions en novembre 2019. Participants français : Team Surf-Casting Bréviinois et SCC Girondin

Calendrier national

- Championnat de France Jeunes Bord et Lancer :
St-Gilles Croix de Vie du 25 au 29 août
- Championnat de France Adultes Bord et Lancer :
Port St-Louis du Rhône du 26 septembre au 1 octobre
- Présélections Equipes de France Bord
Mimizan du 21 au 24 mai

✚ Équipes de France

- **HOMMES ET DAMES**
Présélections de 36 hommes et 14 dames. Critère de sélection : analyse des résultats sportifs sur les 5 dernières années
- **JEUNES**
Analyse des résultats sportifs sur les 3 dernières années pour définir une liste de 15 jeunes U16 et quinze U21, puis rassemblements pour des tests théoriques, exercices pratiques et analyse comportementale
- **DUOS**
Déclaration préalable lors du CDF de l'année précédente, et qualification suivant le classement des 2 pêcheurs lors de ce CDF
- **MASTERS**
Sélection à partir du classement national 3/5

COMMISSION ENVIRONNEMENT

✚ Actions et représentations

- Opérations de nettoyage de plage, que ce soit en collaboration avec certaines enseignes ou tout simplement organisé au niveau des clubs (Hts de France, Bretagne,...)
- Sensibilisation à l'environnement dans les écoles de pêche (respect du poisson, des mailles, collecte raisonnée d'appâts, respect de la réglementation et des espaces naturels...).



✚ Participation à différentes structures nationales et régionales

Plusieurs membres de la Commission Mer représentent la FFPS, en tant que titulaires ou suppléants, dans les Conseils de Gestion des Parcs Naturels Marins :

- Marcel Nuttens dans les Hauts de France,
- Philippe Zèques dans le PNMI en Bretagne,
- Patrick Lacampagne PNM d'Arcachon,
- etc.

Mais d'autres membres de la FFPS Mer sont également impliqués au niveau local pour les différentes aires protégées ou réserves naturelles, notamment en Méditerranée.



Hauts de France : M. Nuttens, M. Cazin, A. Maka et M. Sauvage participent au Comité de Façade Manche - Mer du Nord,

Audrey Nuttens participe au développement maîtrisé des sentiers nautiques.

Ces différentes représentations sont importantes car elles permettent de montrer notre implication et ainsi d'être des interlocuteurs sérieux vis-à-vis des instances décisionnaires.

Ateliers de concertation citoyenne

Des ateliers de concertations citoyennes pour les stratégies de façade ont eu lieu en début d'année. Nous avons eu au moins un représentant pour chaque façade :

- M. et A. Nuttens, pour la façade Manche Est – Mer du Nord,
- P. Zèques, pour la façade Nord Atlantique – Manche Ouest,
- P. Lacampagne, pour la façade Sud Atlantique,
- A. Banègues pour la façade Méditerranée

Un document stratégique de façade est issu de ces concertations et en fonction d'un état initial ou «0» de chaque façade.

Il précise et complète les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard des enjeux économiques, sociaux et écologiques propres à chaque façade.

Ces enjeux comprennent des propositions de :

- développement,
- de régulation voire de réduction des pressions exercées par l'homme sur les milieux marins et littoraux.

L'objectif est de coordonner les activités et prévenir les conflits liés à la diversification et à la densification des usages de la mer et du littoral.

Captures de poissons en concours

Réponses et données obtenues auprès de 7 comités régionaux (contre 4 l'an dernier) : les Hts de France, l'Aquitaine, l'Occitanie, les Pays de Loire, la Normandie, le Poitou-Charentes et la Bretagne,

A ces comités, s'ajoutent toutes les données des compétitions nationales (présélections et les CDF jeunes et adultes), représentant 9 concours avec un grand nombre de compétiteurs.

Seules les données pour la discipline Bord de Mer ont été transmises...

Elles représentent un total de 128 concours (75 en 2017) pour un total de 7818 pêcheurs (4520 en 2017), soit une moyenne de 61 pêcheurs par concours.

Données générales

- N^{bre} total de pêcheurs recensés : 7818
- N^{bre} de capots : 1925, soit 25%
- N^{bre} total de poissons capturés : 31319
- Poids total de poissons : 4343,872 kg
- Nombre de poissons pesés : 3012 : soit 9,62 %
- Poids poissons pesés : 773,498 kg soit 17,8 %
- Ratio poissons/pêcheur : 4
- Ratio poids/pêcheur : 0,56 kg
- Ratio poissons/concours : 245
- Ratio poids poissons/concours : 34 kg

42 espèces de poissons, au moins, ont été recensées, certaines rares avec – de 5, voire un seul individu, (ex : St-Pierre, lançon, athérine, liche, maigre), d'autres très nombreuses constituant la majorité des prises (bars, mulets, merlans, etc.) selon les régions.

✚ Répartition nombre d'espèces par région

Aquitaine : 22

Bretagne : 23

Hauts de France : 15

Normandie : 19

Occitanie : 14

Pays de Loire : 26

Poitou-Charentes : 23

3 espèces sont présentes et prises dans les 7 comités sans exception :

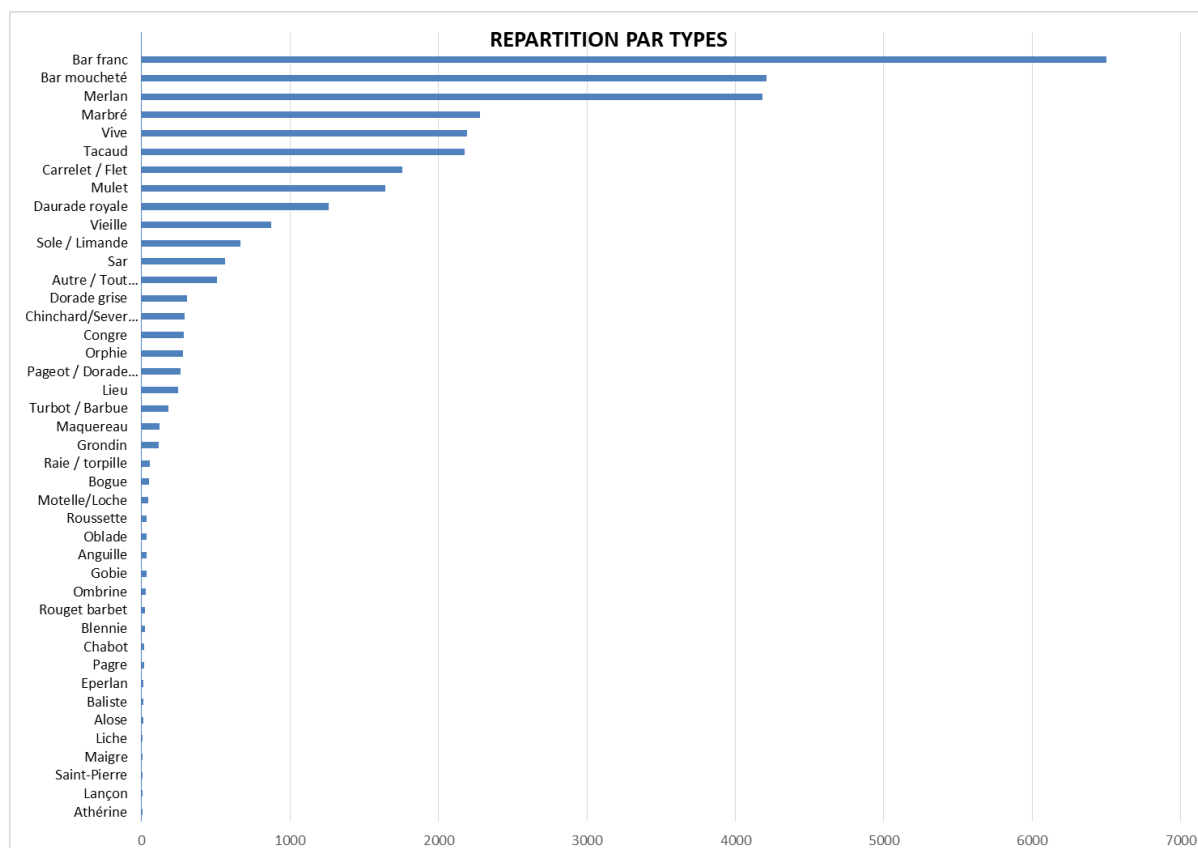
Bar franc – Sole – Mulet

Dans 6 comités sur 7, nous trouvons :

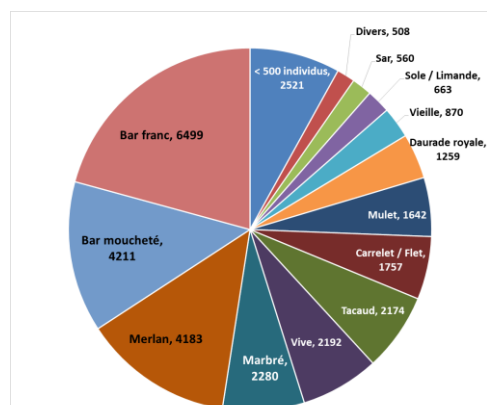
Vive – Turbot – Chinchard/Severeau

Dans 5 comités sur 7 :

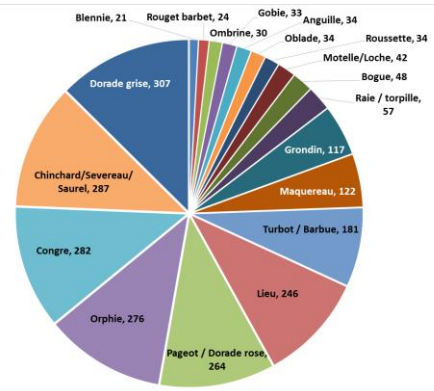
Carrelet/Flet – Orphie – Daurade royale – Grondin – Alose – Tacaud – Congre



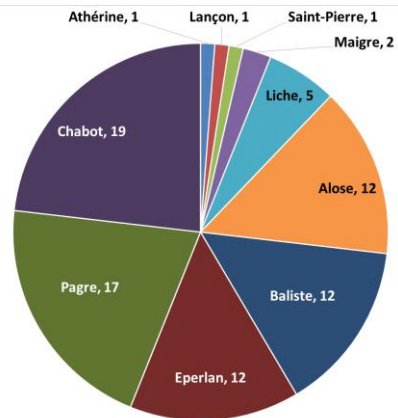
Répartition des prises par espèces de poisson d'au moins 500 individus



Répartition des prises par espèces de poisson <500 individus

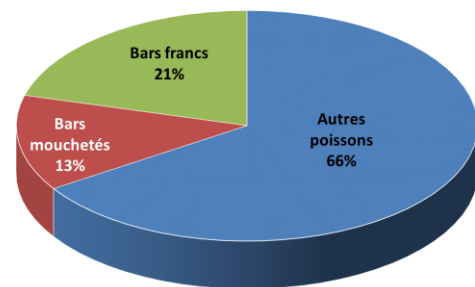


Répartition des prises par espèces de poisson de - 20 individus



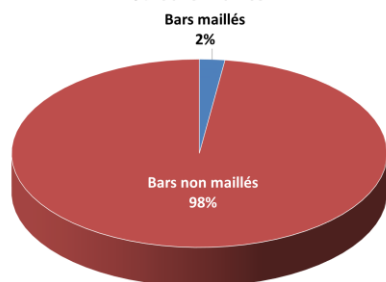
Pourcentage de bars capturés en concours

% BARS ET MOUCHETES SUR L'ENSEMBLE DES PRISES

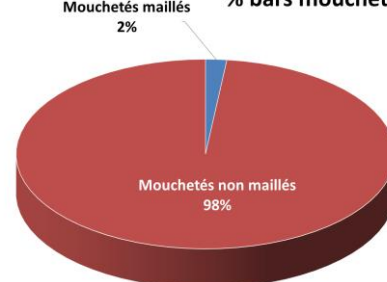


Pourcentage de bars maillés

% bars francs



% bars mouchetés



Nombre total de bars : 6499 - Nombre total de pêcheurs : 7818 - Ratio bar/pêcheur : 0,83

+ Répartition au niveau de la FFPS

Nous vous avons parlé l'année dernière du problème des mégots de cigarettes. Une proposition avait été faite pour promouvoir l'utilisation des cendriers de poche.

La Commission Mer a donc pris ce dossier à bras le corps et a fait réaliser des cendriers de poche type clic-clac, estampillés FFPS.

Si cette idée n'a pas été suivie d'un engouement certain, elle reste néanmoins d'actualité et il y a toujours des cendriers en vente !

Alors les fumeurs, faites donc un tout petit effort pour rendre la mer et l'océan encore plus beaux !

